ELECTIONS LEGISLATIVES — Scrutin du 23 novembre 1958

10e Circonscription de Seine-Maritime



Electrices, Electeurs,

En 1951, grâce à la loi malhonnête des « apparentements », qui notamment permit de voler le siège des quatre députés communistes de Seine-Maritime, dont celui de Hilaire PERDON, une majorité réactionnaire s'installait tour à tour : Pinay, Bidault, Laniel, et ce fut une politique réactionnaire, d'atteinte au niveau de vie des travailleurs et aux libertés, de guerres coloniales en Indochine puis en Afrique du Nord et d'abaissement du prestige de la France.

Vos espoirs ont été déçus

En janvier 1956, les électeurs balaient ces hommes et ces partis et c'est le socialiste Guy Mollet avec son gouvernement de « Front Républicain » qui vient au pouvoir. Mais trahissant son programme et ses promesses aux électeurs il y continue la même politique que la réaction et poursuit la guerre d'Algérie.

Ainsi, partis réactionnaires et parti socialiste ont tour à tour mené de la même manière désastreuse les affaires de la France, jusqu'à l'extension de la guerre d' Algérie, jusqu'au coup de force du 13 mai, jusqu'à la crise économique, au chômage.

Les mêmes hommes et les mêmes partis sont aujourd'hui, les uns et les autres, et pour la même besogne dans le gouvernement du Général de Gaulle. Ce sont eux ces « champions du renouveau », eux dont les candidats s'appellent André Marie, Bettancourt, Heuillard, Langlois.... les responsables de la situation dont souffrent les travailleurs et les petites gens. Aussi comment ces derniers ne s'étonneraient-ils pas que Roger Thiébault, candidat du Parti Socialiste S. F. I. O. se fasse ainsi le représentant de Guy Mollet.

Il est possible de changer quelque chose

C'est ce que dit le Parti Communiste qui, lui, n'a aucune responsabilité dans les malheurs de la France et s'est opposé de toutes ses forces à la politique de la réaction et de ses alliés socialistes.

Le Parti Communiste considère que la domination des capitalistes est la cause profonde de la misère, du colonialisme et de la guerre et que la seule solution complète de ces problèmes, c'est le socialisme.

Par la socialisation des grands moyens de production et d'échange, le socialisme met fin à l'exploitation du travail d'autrui ; il supprime pour toujours les causes des crises économiques et des guerres ; il donne à l'humanité la complète jouissance des richesses de la nature, du travail et de la science.

Cependant, il est possible, dès maintenant, de réaliser une politique répondant aux exigences des travailleurs et de la nation.

Depuis dix ans, la production par ouvrier a augmenté de 40 %, apportant au grand patronat des profits fabuleux.

Le grand capital peut donc payer les frais d'une politique de progrès social.

Depuis dix ans, de l'Indochine à l'Algérie, les guerres coloniales ont ruiné le budget de la France et empêché tout progrès.

Par la négociation, la guerre en Algérie peut finir.

Certes, la Constitution adoptée le 28 septembre a diminué considérablement le rôle de la prochaine Assemblée nationale. Le système électoral a pour but de réduire la représentation des travailleurs manuels et intellectuels de la ville et de la campagne. Il sera donc plus difficile que par le passé de défendre au Parlement les revendications de la population laborieuse.

Pour dresser un barrage efficace à l'avance des forces réactionnaires, pour réduire les effets d'un pouvoir dictatorial, pour défendre pied à pied les intérêts des petits contre les gros, pour jeter les bases du regroupement indispensable de tous les républicains, il est nécessaire de voter en masse pour assurer la présence d'un groupe communiste important à l'Assemblée nationale.

Les députés communistes s'appuieront constamment sur la volonté populaire exprimée par les organisations et groupements ouvriers et démocratiques.

Tout en poursuivant son action pour la révision démocratique de la Constitution par le peuple souverain, le Parti Communiste considère qu'il est possible de réaliser le programme de justice sociale et de salut national suivant :

◆ RELEVEMENT DU NIVEAU DE VIE DES MASSES POPULAIRES par l'augmentation des salaires, traitements, retraites, pensions et prestations familiales. Retour à la semaine de 40 heures sans diminution de salaire, création d'une véritable assurance chômage aux frais du patronat. Suppression des abattements de zones.

Accorder aux ouvriers agricoles les mêmes droits et avantages qu'aux travailleurs des autres professions, notamment la parité des salaires agricoles avec ceux de l'industrie et l'intégration au régime général de la Sécurité sociale de tous les salariés rattachés à l'agriculture.

◆ PAIX EN ALGERIE par la négociation avec ceux contre qui la France se bat, et établir avec l'Algérie comme avec tous les peuples coloniaux — y compris la Guinée — des rapports nouveaux fondés sur l'indépendance, l'égalité des droits et avantages mutuels.

◆ POLITIQUE EXTERIEURE D'INDEPENDANCE FRANÇAISE ET DE PAIX fondée sur la coopération pacifique avec tous les peuples sans exclusive, l'arrêt des expériences atomiques, de la remilitarisation de l'Allemagne et de la course aux armements.

◆ REDUCTION MASSIVE DES DEPENSES MILITAIRES ET REFORME DEMOCRATIQUE DE L'IMPOT frappant le grand capital et les profiteurs de guerre, afin :

— de donner à l'industrie et à l'agriculture, à la technique, à la recherche scientifique et à la culture, les moyens nécessaires à la grandeur française ;

— d'améliorer les conditions d'existence dans nos campagnes par le rétablissement des crédits d'adduction d'eau, d'électrification, d'habitat rural et en général d'équipement rural.

◆ GARANTIE DE L'AVENIR DE LA JEUNESSE par la réforme démocratique et laïque de l'enseignement, la création des emplois nécessaires à la jeune génération, des équipements sportifs, l'aide aux jeunes et futurs ménages.

— développer l'enseignement agricole public, laïque et gratuit.

— créer de nombreux foyers ruraux destinés aux loisirs de la jeunesse rurale.

◆ RESTAURATION DE LA REPUBLIQUE ET CONSTRUCTION D'UNE DEMOCRATIE RENOVEE :

— par l'abrogation des ordonnances prises en violation de l'article 66 de la nouvelle Constitution ;

— par la défense et l'élargissement des libertés démocratiques : liberté d'opinion, libertés syndicales, libertés de la presse et de réunion ;

— par le contrôle du peuple sur ses élus ;

— par une large autonomie communale et départementale.

Car il n'y a pas de grandeur française possible sans véritable démocratie.

Pour barrer la route à la réaction ; pour réaliser cette politique conforme aux aspirations de notre peuple et aux intérêts de la nation ; pour assurer la présence à l'Assemblée nationale d'un groupe communiste important et lui donner l'autorité de millions de voix :

POUR la Victoire de la République

POUR l'Avenir de la France

Votez **Hilaire PERDON**

Membre du Comité fédéral du Parti Communiste Français
Secrétaire de la Section fédérale
des Travailleurs des Forêts et de l'Agriculture
Ancien député

Présenté par le

Parti Communiste Français

Remplaçant éventuel

Pierre TOUTAIN

Professeur de cours complémentaire
Ancien Résistant
Ancien membre du Comité Départemental de Libération
Secrétaire de la Section d'Aumale
du Parti Communiste Français

I. A. N. Rouen.

Vu le Candidat,